

2  21

des envies, des idées, des projets !



Mairie

Route de Poitiers
86340 Fleuré
05 49 42 60 15
contact@fleure86.fr
www.fleure86.fr

Directeur de Publication

Vivian Perroches

Coordinatrice

Florence Tucholski

Commission de rédaction

Andrée Gerland
Jean-François Neveu
Stéphanie Pinoges
Céline Riquer
Les bénévoles des associations

Composition graphique et impression

Sipap-Oudin

Tirages

550 exemplaires

Crédits Photos

Mairie de Fleuré
Bruno Vrignaud
Les bénévoles des associations
Thierry Montassier, Eaux de Vienne




SOLIDARITÉ pour nos partenaires

La crise sanitaire et économique liée à la Covid-19 a impacté les entreprises partenaires depuis des années pour l'édition annuelle de « Côté Fleuré ».

En reconnaissance de cette fidélité et par soutien pour nos acteurs économiques du territoire, la municipalité a décidé à l'unanimité de reconduire les encarts publicitaires 2020 sans contrepartie financière. Retrouvez-les sur www.fleure86.fr



Vous avez emménagé à Fleuré ?*

Faites-vous connaître afin de participer à la soirée d'accueil des nouveaux habitants.

05 49 42 60 15 - contact@fleure86.fr

* Si vous arrivez sur la commune ou si vos comprimés sont périmés, pensez à vous rendre à la pharmacie. Renseignements sur www.distribution-iode.com



Sommaire

Mot du maire.....	5
VIE MUNICIPALE.....	6
Ça s'est passé en 2020.....	6
Finances, budget et fiscalité.....	7
2020 : Année électorale.....	8
Personnel communal.....	10
Conseil Communal des jeunes.....	10
VIE SCOLAIRE.....	11
Complexe scolaire Yannick Dreux.....	11
Équipement.....	11
Garderie.....	11
Cantine.....	12
Absences.....	12
Nouvelles Activités Périscolaires (NAP).....	12
Protocole sanitaire Covid-19.....	12
CIMETIÈRE.....	12
BÂTIMENTS ET GESTION DES SALLES « RENÉ TAUDIÈRE » ET « JEAN-PAUL SÉNÉCHAULT ».....	13
Complexe scolaire Yannick Dreux.....	13
Mairie.....	13
Stade « Claude Mingot ».....	13
Protocole sanitaire Covid-19.....	13
VOIRIE.....	13
Équipement.....	13
Arborisation.....	13
URBANISME ET ENVIRONNEMENT.....	14
ANIMATION, CCAS ET SOLIDARITÉ.....	15
COMMUNICATION, VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE.....	16
Communication.....	16
Bibliothèque municipale.....	17
BIEN VIVRE ENSEMBLE.....	18
Les « Petits riens ».....	18
Le civisme, c'est l'affaire de tous.....	18
Les animaux errants et en état de divagation.....	18
Les déjections canines.....	18
Citoyenneté et sécurité.....	18
Respect de la Zone 30.....	18
PAROLES AUX ASSOCIATIONS FLEURÉENNES.....	19
ASSOCIATIONS INTERCOMMUNAUTAIRES.....	25
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS.....	25

VIE COMMUNAUTAIRE « LES VALLÉES DU CLAIN ».....	26
Droit de préemption.....	26
Déchèterie.....	26
Enfance - Jeunesse.....	27
Office de tourisme communautaire.....	27
LE SAVIEZ-VOUS ?.....	28
Acheter un timbre fiscal électronique.....	28
Modernisation de la délivrance des cartes d'identité et passeports biométriques.....	28
Dossier médical partagé : véritable carnet de santé numérique.....	28
Répertoire électoral unique.....	29
Tout savoir de l'eau du robinet.....	29
Votre logement.....	29
Augmentation des fraudes à la rénovation énergétique.....	30
Internet en toute sécurité.....	30
NUMÉROS UTILES ET D'URGENCE.....	32



Lundi Mardi Jeudi Vendredi
7h30 - 12h30 / 15h - 19h30

Mercredi
7h30 - 12h30

Samedi
8h - 12h30 / 15h 19h30

Dimanche
8h - 12h30



05 49 42 69 96
14 ROUTE DE POITIERS - 86340 FLEURÉ



- ➔ POMPES À CHALEUR
- ➔ CLIMATISATION RÉVERSIBLE
- ➔ CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE
- ➔ DIAGNOSTIC ENTRETIEN

86340 FLEURÉ

☎ 06 74 52 04 74

E-mail : contact@eev86.com - www.eev86.com



MAUPIN

1^{er} APPLICATEUR D'ISOLANT FLOCONÉ
LEADER RÉGIONAL



VOTRE PARTENAIRE ISOLATION
COMBLES / MURS / PLANCHERS
DEPUIS 1987



CONTACTEZ-NOUS ET BÉNÉFICIEZ D'UNE
ÉTUDE GRATUITE ET PERSONNALISÉE

Tél : 05 49 42 44 44

Email : info@maupin.fr
Zac d'Anthyllis - 86 340 Fleuré



Visitez notre site
www.maupin.fr



Mot du maire



Chers administrés,

C'est avec plaisir que nous vous proposons le premier bulletin de la nouvelle équipe municipale. Le 15 mars, vous avez élu celles et ceux qui vont gérer la commune pour les six prochaines années. Je tenais à vous remercier, car malgré le contexte, vous vous êtes déplacés suffisamment nombreux pour donner une légitimité à notre équipe. C'est la preuve de la reconnaissance que vous nous apportez. Je voudrais avoir une pensée particulière et remercier les membres de l'ancienne équipe et souhaiter la bienvenue aux nouveaux élus.

L'année 2020 restera gravée dans nos mémoires à cause de la Covid-19. La crise sanitaire que nous traversons bouleverse nos habitudes et nous impose de nombreuses adaptations quotidiennes : distanciation, lavage des mains, port du masque, utilisation de gel hydroalcoolique... Le virus circule toujours, il est primordial que nous prenions conscience du sérieux de la situation. Toutefois au regard des événements, nous ne devons pas nous laisser envahir par la morosité. Je sais que dès le retour à la vie normale, les associations communales retrouveront leur dynamisme pour nous offrir des moments d'échanges et de convivialité.

Cette période particulièrement anxiogène m'a permis de voir à quel point les membres du personnel ont la capacité de s'adapter. Ils ont répondu présents et ont fait face aux situations difficiles que nous connaissons. Je les remercie pour leur dévouement et leur renouvellement toute ma confiance.

Je terminerai en vous présentant tous mes vœux de bonheur, de réussite et surtout de santé pour 2021 puisque, au regard de la réglementation en vigueur, et en accord avec l'équipe municipale, j'ai décidé de ne pas organiser la traditionnelle cérémonie des vœux.

Bonne année à tous, prenez bien soin de vous et de ceux qui vous entourent.

Le Maire
Vivian Perroches



Anne-Claire Simon, Jean-François Neveu, Florence Tucholski, Denis Lacour, Isabelle Laplanche, Céline Riquer, Yann Méheux-Driano, Andrée Gerland, Vivian Perroches, Fabrice Pitaud, Stéphanie Pinoges, Mathieu Ollivier, Jacques Desplebin, Annette Hénault, Yannick Jaucen

Travaux
d'Aménagement
Intérieur Extérieur
Peinture, Maçonnerie
Bricolage divers
Espaces Verts
Entretien
Parcs et Jardins
Travaux de clôture

Atout Services

Stéphane LAFAYE

Tél: 06.29.93.70.84

86340 FLEURE

MAÇONNERIE – ENDUIT
Neuf - Rénovation

BCRM

La Coudralière 05 49 18 98 09
86340 FLEURE sarl.bcrm@orange.fr

SIREN 789 020 591 – NAF 4399C

Ça s'est passé en 2020



Janvier, les élus présents à la cérémonie des vœux



Février, réussite pour la première soirée théâtrale



Mars, confinement



Mars, élections municipales



Avril, distribution des masques offerts par le Conseil Départemental



Mai, commémoration restreinte



Août, Festi Vallée à Fleuré



Septembre, l'aire de fitness est prête



Novembre, aménagement du Rond-Point du stade



Décembre, installation des illuminations de Noël

LE BOULANGER PART À LA RETRAITE

La boulangerie Jatiault a définitivement fermé sa porte le 31 décembre. Notre boulanger a fait valoir ses droits à la retraite. Hélas ! À ce jour, il n'y a pas de reprenneur pour poursuivre l'activité. Merci pour toutes ces années passées derrière les fournils pour livrer du pain frais dès les premières lueurs du jour. Pendant la fermeture, le Panier Fleuréen fera dépôt de pain.



Vivian Perroches a clôturé son premier mandat en célébrant le mariage de son conseiller municipal le samedi 14 mars.



ILS SONT ARRIVÉS À FLEURÉ




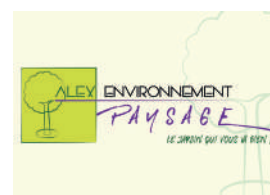
Ingrid Stadelmann
Pousses de Soi
Psychologue Humaniste
2 route de Limoges - Fleuré
06 95 25 56 51
contact@poussesdesoi.fr
www.poussesdesoi.fr



Food Truck
« Street Food By Chez Na Dej »
Tous les mardis soir.
 Chez Na Dej
07 700 444 09



2 route de Limoges - Fleuré
Lundi : 14h-19h
Mardi au jeudi :
9h-12h/13h-19h
Vendredi : 9h-19h
Samedi : 8h-16h
05 49 39 41 59
 Les ciseaux de Fanny



Alex environnement paysage
06 89 54 89 25
alexenvironnementpaysage@gmail.com

Finances, budget et fiscalité

Le budget est le reflet des actions et projets décidés par l'équipe municipale. C'est un acte important de la vie communale car il valide l'ensemble des recettes et dépenses de l'année, composées de deux sections, « fonctionnement et investissement », avec pour obligation d'être à l'équilibre (dépenses = recettes).

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
chapitre	désignation	montant	%
11	charges à caractère général	272 800	17
12	charges de personnel et frais assimilés	418 400	27
14	atténuations de produits	19 207	1
65	autres charges de gestion courante	280 000	18
66	charges financières	14 600	1
67	charges exceptionnelles	580	0
22	dépenses imprévues	71 354	5
23	virement à la section d'investissement	495 602	31
42	opérations d'ordre de transfert entre sections	4 398	0
		1 576 941	100

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			
chapitre	désignation	montant	%
16	emprunts et dettes assimilés	58 760	10
21	immobilisations corporelles	485 000	83
45	comptabilité distincte rattachée	5 000	1
020	dépenses imprévues	35 284	6
		584 044	100

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
chapitre	désignation	montant	%
13	atténuations de charges	500	0
70	produits des services, domaine et ventes diverses	35 000	2
73	impôts et taxes	392 800	25
74	dotations, subventions et participations	171 650	11
75	autres produits de gestion courante	3 010	0
76	produits financiers	15	0
77	produits exceptionnels	12 000	1
002	excédent de fonctionnement reporté	961 966	61
		1 576 941	100

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
chapitre	désignation	montant	%
21	virement de la section de fonctionnement	495 602	85
10	dotations, fonds divers et réserves	50 250	9
001	excédent d'investissement reporté	33 794	6
40	opérations d'ordre de transfert entre sections	4 398	0
		584 044	100



2020 : Année électorale

Bien que les élections aient eu lieu le 15 mars 2020, l'installation du conseil municipal n'a pas pu avoir lieu. Les élus sortants sont restés en place suite à la crise sanitaire et au confinement total de la population pour lutter contre la propagation de la Covid-19 décrété le 16 mars 2020.

Le 23 mai 2020, le conseil municipal s'est réuni exceptionnellement à la salle René Taudière. Annette Hénault, la doyenne, et Mathieu Ollivier, le benjamin, ont tenu le conseil municipal qui avait à l'ordre du jour entre autres l'installation des conseillers municipaux et l'élection du maire.

Seul candidat à sa propre succession et ayant obtenu la majorité absolue dès le premier tour, Vivian Perroches a été élu Maire à l'unanimité. Le nombre d'adjoints a été reconduit à trois et il a soumis au vote une liste de trois adjoints qui ont été élus à l'unanimité : Yann Méheux-Driano, Florence Tucholski et Jacques Desplebin.

Tableau du conseil municipal et composition des commissions municipales :

- | | |
|---|----------------------|
| - Vivian Perroches, maire | - Isabelle Laplanche |
| - Yann Meheux-Driano, 1 ^{er} adjoint | - Patrice Pitaud |
| - Florence Tucholski, 2 ^e adjoint | - Yannick Jaucen |
| - Jacques Desplebin, 3 ^e adjoint | - Stéphanie Pinoges |
| - Annette Henault, | - Céline Riquer |
| - Jean-François Neveu | - Anne-Claire Simon |
| - Denis Lacour | - Mathieu Ollivier |
| - Andrée Gerland | |

Commission Animation, CCAS et Solidarité : Vivian Perroches, Florence Tucholski, Andrée Gerland, Annette Henault, Denis Lacour, Anne-Claire Simon, Fabrice Pitaud, Céline Riquer



Commission Bâtiments et gestion des salles polyvalente et socioculturelle : Vivian Perroches, Yann Méheux-Driano, Yannick Jaucen, Isabelle Laplanche, Jean-François Neveu, Fabrice Pitaud, Céline Riquer, Florence Tucholski



Commission Cimetière : Vivian Perroches, Jacques Desplebin, Annette Henault, Denis Lacour, Jean-François Neveu, Stéphanie Pinoges

Commission Communication, vie associative et culturelle : Vivian Perroches, Florence Tucholski, Andrée Gerland, Yannick Jaucen, Isabelle Laplanche, Jean-François Neveu, Mathieu Ollivier, Stéphanie Pinoges, Céline Riquer

Commission Finances, budget et fiscalité : Vivian Perroches, Yann Méheux-Driano, Florence Tucholski, Jacques Desplebin, Andrée Gerland, Mathieu Ollivier, Stéphanie Pinoges



Conseil communal des jeunes : Vivian Perroches, Florence Tucholski, Isabelle Laplanche - Suppléants : Andrée Gerland, Jean-François Neveu

BARRÉ
TP & CARRIÈRES

www.barré-fils.fr

Impasse Lamirande
Rte Poitiers - 86400 CIVRAY
Tél. 05 49 87 28 63
Fax : 05 49 87 44 09
barre.secretariat@orange.fr

Philippe Blanc
Primeur

Zone Anthyllis - 86340 Fleuré
tél. 06 65 22 79 31

Commission École : Vivian Perroches, Jacques Desplebin, Annette Henault, Stéphanie Pinoges, Anne-Claire Simon, Fabrice Pitaud, Céline Riquier



Commission Personnel : Vivian Perroches, Yann Méheux-Driano, Florence Tucholski, Jacques Desplebin, Isabelle Laplanche, Jean-François Neveu, Stéphanie Pinoges

Commission Urbanisme et environnement : Vivian Perroches, Yann Méheux-Driano, Yannick Jaucen, Jean-François Neveu, Denis Lacour, Anne-Claire Simon, Céline Riquier



Commission Voirie : Vivian Perroches, Jacques Desplebin, Yannick Jaucen, Denis Lacour, Mathieu Ollivier, Fabrice Pitaud, Céline Riquier

Représentant de la commune au sein du Syndicat Énergies Vienne : Jean-François Neveu, suppléante : Florence Tucholski
Représentant de la commune au sein de l'Agence des Territoires : Vivian Perroches

Représentants de la commune au bureau et au conseil communautaires : Vivian Perroches, Florence Tucholski

Représentants de la commune aux commissions communautaires :

- CLECT : Vivian Perroches, suppléant : Yann Méheux-Driano
- Transition écologique : Jacques Desplebin, Jean-François Neveu, suppléante : Anne-Claire Simon
- Développement Économique et Tourisme : Yann Méheux-Driano, suppléant : Fabrice Pitaud.
- Sport : Yann Méheux-Driano, suppléant : Fabrice Pitaud
- Communication, Culture : Andrée Gerland
- Petite enfance / enfance - Jeunesse : Stéphanie Pinoges, suppléant : Annette Henault
- Voirie - eau et assainissement - GeMAPI : Jacques Desplebin, suppléant : Denis Lacour
- Cohésion sociale-solidarité : Annette Hénault, suppléante : Andrée Gerland

Représentante de la commune au Conseil de Vie de l'EPHAD : Florence Tucholski, suppléante : Andrée Gerland.

Représentante de la commune au CNAS : Stéphanie Pinoges

Correspondants Défense : Florence Tucholski, Denis Lacour

Depuis 1790, date de la création des communes, les maires sont chargés de les administrer. Ces derniers ont tour à tour, été nommés ou élus, pour des mandats à durée variable. Liste des maires élus, à Fleuré, depuis 1878.

- 1878 : Frédéric BRAULT
- 1884 : Augustin DARDAINE
- 1888 : Jean MASTEAU
- 1896 : Jacques BOBIN
- 1900 : Armand GOUIN
- 1942 : Camille DUVERGER
- 1945 : Albert BREGAUD
- 1948 : Étienne SOULAS
- 1954 : Auguste GUILLORIN
- 1959 : Alexandre MARTINEAU
- 1965 : Joseph COVRAT
- 1971 : René TAUDIERE
- 1989 : Guy BERTRAND
- 2001 : Michel PLAT
- 2008 : Jean-Paul SÉNÉCHAULT
- 2013 : Vivian PERROCHES

Un article plus détaillé sur l'historique de la fonction de maire en France, est en ligne sur le site de la commune.



Personnel communal

Les mesures générales d'organisation des services relèvent de la compétence du conseil municipal mais elles ne peuvent intervenir que dans le cadre de la législation en vigueur. Le maire est le chef du personnel en charge de la gestion des services municipaux.

Le personnel municipal est composé de sept femmes et trois hommes qui assurent chaque jour les missions des différents services municipaux (ateliers, secrétariat, cantine, école, bibliothèque, salles municipales).



Didier Joyeux,
services techniques

Didier Hervoches,
services techniques

ABSENCES

Les absences sont palliées par le personnel de l'Envol, pour un total de 104 heures de janvier au 11 décembre. Cependant, l'association est parfois dans l'impossibilité de répondre aux demandes.

La disponibilité, la polyvalence et la solidarité des agents durant cette année particulière ont permis malgré tout d'assurer les missions de service public de la collectivité. Merci à eux.

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Pour pallier le départ de Madeline Tromas au sein de la collectivité le 1^{er} janvier 2020, il a été procédé à un recrutement. Sur les 17 candidatures reçues en mairie, seules trois personnes avaient le profil souhaité et ont été convoquées mais aucune personne n'a pu être recrutée par voie statutaire.



Ronan Kerdelhué, secrétaire de mairie

Compte tenu de la technicité de la fonction, le conseil municipal a décidé de recruter Ronan Kerdelhué, jusque-là mis à disposition par le Centre de Gestion.



Maud Vachon,
agent administratif

NOUVELLE ORGANISATION À L'ÉCOLE

Pour limiter le recours quotidien au personnel de l'Envol qui assurait la surveillance de la cour à la pause méridienne, une nouvelle organisation a été mise en place en concertation avec le personnel.

MISE EN DISPONIBILITÉ

Un agent en disponibilité depuis trois ans a renouvelé sa demande pour une durée équivalente afin d'exercer une autre activité. Après

avoir fait valoir ses droits pendant dix ans, Jessy Guichard a quitté notre collectivité.

PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19

Tous les agents ont été équipés de visière, masques et solution hydroalcoolique.

Conseil Communal des jeunes

Après une longue interruption liée à la Covid-19, le conseil communal des jeunes de Fleuré s'est réuni lors des vacances scolaires de la Toussaint.

Suite aux élections municipales, par sa délibération du 4 juin 2020, le conseil municipal a entériné la nouvelle composition :

Pour la municipalité :

Membre de droit : Vivian Perroches, maire

Titulaires :

- Florence Tucholski, adjointe
- Isabelle Laplanche, conseillère municipale

Suppléants :

- Andrée Gerland, conseillère municipale
- Jean-François Neveu, conseiller municipal

Jeunes conseillers :

- Kali Billot
- Florent Dabert
- Sébastien Dabert
- Robin Krizmanic
- Marie Pinoges



Le conseil communal des jeunes a été créé en 2016.

Il permet aux jeunes :

- de s'intéresser à la vie de leur commune
- d'exprimer leurs idées
- de construire et réaliser des projets
- de respecter les autres et leurs idées
- de se confronter à la prise de décision et de choix, aux règles et aux contraintes de fonctionnement du service public et à l'investissement que représente le suivi d'un projet dans la durée.

Les travaux sont encadrés par les élus qui veillent à ce que les jeunes conseillers ne soient pas les porte-paroles des adultes mais bien de leurs pairs.

Ils ont été associés sur des projets tels que les décorations de Noël, la cabine à lire, les peintures de l'école, l'aménagement du city-stade et le chantier jeunes.

Le mandat des jeunes conseillers est de trois ans. La prochaine échéance est en septembre 2021.



Complexe scolaire Yannick Dreux

Directeur : M. Thierry Clément.

99 élèves répartis dans 5 classes :

Classe de Petite Section - Moyenne Section

Composée de 11 PS et 11 MS

Enseignantes : Mme Bernard - Mme Barrucand

ATSEM : Mme Méheux-Driano et Mme Imbert

Classe de Grande Section

Composée de 19 élèves

Enseignants : M. Clément et Mme Kaczmaryk

ATSEM : Mme Burjade

Classe de CP - CE1

Composée de 10 CP et 6 CE1

Enseignante : Mme Barbier

Classe de CE1 - CE2

Composée de 5 CE1 et 13 CE2

Enseignantes : Mme Meslier et Mme Kaczmaryk

Classe de CM1 - CM2

Composée de 11 CM1 et 13 CM2

Enseignante : Mme Cavallo



Yannick Dreux était conseiller municipal et membre de l'Association des Parents d'Elèves très investi pour l'école. Il est décédé tragiquement dans un accident de voiture en 2011.



Équipement

Le matériel de reprographie a été renouvelé.

L'achat d'un vidéoprojecteur interactif pour la classe de CM1-CM2, finalise l'équipement de chaque classe.

GARDERIE						Tarifs
Plage horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
Matin de 7h30 à 8h50	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	250€ soit 25€/mois
Midi de 12h00 à 12h30	Fermé	Fermé	Ouvert	Fermé	Fermé	gratuit
Soir de 15h45 à 16h30	Ouvert	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert	gratuit
Soir de 16h30 à 18h30	Ouvert	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert	300€ soit 30€/mois
Fréquentation exceptionnelle	Ouvert	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert	4€
Nouveau forfait Matin ou Soir						275€ soit 27.50€/mois
Réduction de 10%, soit un mois gratuit, à partir du 3 ^e enfant d'une même famille dont tous les enfants fréquentent la garderie						

Garderie

Le conseil municipal a décidé d'annuler la tranche horaire de garderie le matin de 7h15 à 7h30 peu fréquentée.

Inchangés depuis plusieurs années, les tarifs de la garderie ont été réétudiés. Une réduction de tarif pour les familles nombreuses a été mise en place.



FOURNITURES AUTO - PL - OUTILLAGES
ÉQUIPEMENT GARAGE - PEINTURE CARROSSERIE
ACCESSOIRES

430 rte Limoges - 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR
Tél. 05 49 44 02 34 - email : magasin@bpa86.com

Concessionnaire **TRACTEURS**



ROBIN S.A.S.
sas.robin@fr.oleane.com

Siège social :

14 Route de Joussé
86250 SAINT-ROMAIN
☎ 05 49 87 06 93
Fax 05 49 87 20 85

Succursale:

2 Rue des Eaux Claires
16230 FONTCLAIREAU
☎ 05 45 20 35 91
Fax 05 45 22 79 47



Cantine

CANTINE					Tarifs		
Plage horaire	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Enfant	Adulte	Adulte et enfant exceptionnel
De 12h00 à 12h40	1 ^{er} service				395€ soit	610€	4.70€ par repas
De 12h40 à 13h10	2 ^e service				39.50€/mois	soit 61€/mois	

Absences

À compter du 6^e jour ouvré consécutif de maladie, une retenue est appliquée sur présentation d'un certificat médical ou bulletin d'hospitalisation :

- Garderie du matin : 1.65 €,
- Garderie du soir : 1.70 €,
- Cantine : 2.70 €.

Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

Les activités ont été reconduites jusqu'en mars 2020 avec la même organisation que l'année précédente (pour les classes de primaire, le mardi et jeudi de 15h45 à 16h40).

Le contrat territorial a été reconduit en novembre.

Des nouvelles activités reprennent en janvier 2021 (Histoire et réalisation de marionnettes, art graphique, art du papier). Vous avez un savoir-faire et souhaitez le transmettre, faites-vous connaître en mairie.

Protocole sanitaire Covid-19

Pour reprendre l'école après deux mois de confinement, dans le respect du protocole sanitaire national et des consignes gouvernementales, la Municipalité a revu l'organisation du personnel et a mis en place différentes actions : un agent « Covid » mis à disposition de chaque enseignant, nouvelle organisation des entrées-sorties des élèves (une par classe), délimitation des espaces de la cour etc.



CIMETIÈRE



Parmi les espaces publics, le cimetière reste un des lieux où les contraintes d'administration et de gestion sont nombreuses. Une réhabilitation des allées et un agrandissement du columbarium sont en cours d'étude.

Tarifs		
Jardin du souvenir		35 €
Concession cimetière	50 ans	330 €
Concession cimetière	30 ans	220 €
Columbarium et cave urnes	15 ans	350 €
Columbarium et cave urnes	30 ans	550 €
Columbarium et cave urnes	50 ans	750 €

BÂTIMENTS ET GESTION DES SALLES

« RENÉ TAUDIÈRE » ET « JEAN-PAUL SÉNÉCHAULT »

Complexe scolaire Yannick Dreux

D'importants problèmes de toiture au niveau de la cantine ont nécessité des travaux urgents.

Le circuit routier au sol de la cour d'école a été repeint.

Mairie

Le matériel informatique a été renouvelé pour gagner en performance et permettre au personnel de mener à bien ses missions.

- Trois ordinateurs de bureau et des logiciels bureautiques
- Un ordinateur portable et un écran
- Deux disques durs et un onduleur
- Une imprimante/photocopieuse

Stade « Claude Mingot »

Après l'élagage des arbres, la taille de la haie et la pose de clôture, l'enceinte du complexe sportif est désormais entièrement close.



Protocole sanitaire Covid-19

Dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19, trois distributeurs de gel hydroalcoolique, automatiques sans contact sur pied ont été installés à la mairie, à l'école et à la bibliothèque.

VOIRIE

Les travaux de voirie pour l'année 2020 représentent un coût total de 59 550 € entièrement financés par la Communauté de Communes.

- Avaloir Route de Vernon
- Trottoirs en enrobé Route de Chauvigny
- Trottoirs Cité de Longeville
- Enrobé Chemin du Stade
- Remise en état de la Route de la Gachardière

En partenariat avec les services du Conseil Départemental, un aménagement paysager de l'îlot central à l'entrée de Fleuré a été réalisé.

La rétrocession de la voirie, des espaces verts et des réseaux du lotissement « Les charmes » et de la placette de retournement route de Chauvigny est en cours suite à la délibération favorable du conseil municipal.



Équipement

Pour faciliter l'entretien de la voirie communale et les travaux réalisés en régie par les agents communaux, la tondeuse professionnelle et le broyeur d'accotement ont été renouvelés ; une motobineuse a été achetée.

L'utilisation d'un désherbeur thermique a été testée avant d'en faire éventuellement l'acquisition.

Arborisation

Dans la poursuite du programme d'arborisation des espaces : trois lilas des indes, un pin et quatre mûriers platanes ont été plantés à l'aire de jeux, au lotissement EDF et route de Poitiers (près du merlon).

COURBIER

Motoculture

VENTE MATERIEL Neuf & Occasion
SAV toutes marques

www.courbier-motoculture86.fr **05 49 56 52 77**
SAVIGNY LEVESCAULT sarl.courbier.remy@wanadoo.fr

Fabien DAOUX

Electricité Générale
Travaux d'installation électrique

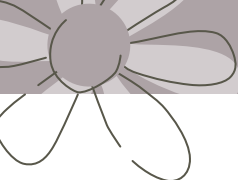
daoux.elec@gmail.com

06 77 81 36 14

86800 TERCÉ

Siret 840 153 928 00014





PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAUTAIRE

À la rédaction de ce bulletin, les discussions pour l'élaboration du PLUI sont toujours en cours.

CONSTRUCTIONS

16 permis de construire ont été déposés, dont 13 nouvelles habitations individuelles principalement au lotissement « Les peupliers ».

ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

La préfecture a refusé la reconnaissance de catastrophe naturelle suite à la sécheresse de 2018 (pas de caractère anormal de la sécheresse sur la commune).

VENTE DE LOGEMENT EKIDOM

EKIDOM s'engage dans l'accompagnement de ses locataires et leur offre la possibilité de devenir propriétaire. Cette année, les logements 1 à 12 rue de Longeville ont été proposés à la vente au locataire en place, sans obligation d'achat.



MÉMENTO DES RÈGLES D'URBANISME

Quels sont les travaux à déclarer en mairie ?	Quels sont les formulaires à remplir ?	Exemples
Toutes constructions nouvelles supérieures à 5 m ² : Garage, abri de jardin (y compris ceux vendus par les magasins de bricolage)	Si la construction est : < à 20 m ² : déclaration préalable > à 20 m ² : permis de construire	Un abri de jardin de 15 m ² : déclaration préalable Un garage de 25 m ² : permis de construire
Extension d'une construction existante dans les zones U d'une commune disposant d'un PLU la surface charnière est portée à 40 m ²	Si l'extension est : < à 40 m ² : déclaration préalable > à 40 m ² : permis de construire	Une véranda de 19 m ² : déclaration préalable Un carport de 45 m ² : permis de construire
Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment	Déclaration préalable	Changement des menuiseries bois en PVC, alu Création d'ouverture (fenêtres, portes...)
Modification des toitures	Déclaration préalable	Refaire sa toiture à l'identique Changer de toiture Panneaux solaires
Changement de destination des locaux	Déclaration préalable	Transformation d'un local commercial en habitation Transformation d'un garage en chambre
Aménagement des combles si création de surface de plancher ou création d'ouvertures	Déclaration préalable	Aménagement d'un étage d'une hauteur sous plafond de 1.80 m/Combles
Piscines	Déclaration préalable	Piscine dont le bassin est > 10 m ²
Clôtures	Aucun formulaire à remplir	Clôture sur voie publique, clôture entre voisins suivant hauteur et zone du PLU
Si votre surface habitable est supérieure à 150 m ² , le recours à un architecte est obligatoire		

CONNAÎTRE LES DROITS À CONSTRUIRE D'UN TERRAIN

Certificat d'Urbanisme Informatif : il informe les servitudes utilités publiques pouvant grever un terrain, la zone du POS, les taxes...

Certificat d'Urbanisme Opérationnel : il informe sur la faisabilité d'un projet sur un terrain, par exemple : je souhaite construire une maison individuelle sur un terrain qui m'appartient, puis-je ou pas ?

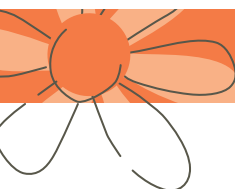
ATTENTION !
Le Certificat d'urbanisme n'est pas une autorisation



QUELLES SONT LES TAXES ET PARTICIPATIONS D'URBANISME ?

Attention, il ne faut pas confondre les taxes d'urbanisme avec les taxes foncières et d'habitation.

TAXE D'URBANISME	TAXES FONCIÈRES ET D'HABITATION
Taxe d'aménagement (anciennement Taxe Locale d'Équipement) Redevance d'Archéologie Préventive Générées lors de la délivrance d'autorisation de travaux créant de la surface taxable	Taxe foncière sur les propriétés bâties Taxe foncière sur les propriétés non bâties Taxe d'habitation Générées par le fait d'être locataire ou propriétaire d'un bien
Taxes dues uniquement UNE fois	Dues chaque année (Exonération de la TH pour la majorité)
Impact sur la surface habitable et donc sur la valeur locative du bien	Évoluent selon les lois et décisions gouvernementales et selon la valeur locative du bien
Calcul : - Part communale : surface x 759 x 2.5 % - Part départementale : surface x 759 x 1 % - Redevance d'Archéologie : surface x 759 x 0.40 %	Calcul : - Base X par les taux votés par le conseil municipal
Les travaux entraînant une taxe d'urbanisme : - Toutes constructions closes et couvertures d'au moins 5 m ² (abri de jardin, garage, extension, véranda...) - Piscine - Stationnement	Éléments caractérisant ces taxes : - calculées sur la base de la valeur locative cadastrale = surface réelle appliquée des correctifs selon le confort, la nature des pièces, l'état d'entretien, la situation de l'immeuble dans la commune (catégorie 1 : grand luxe jusqu'à catégorie 8 : très médiocre)
Les participations d'urbanisme (demandées lors de travaux particuliers) : - Participations exceptionnelles - Participation pour voirie et réseaux - Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) pour le raccordement à l'égout	



ANIMATION, CCAS ET SOLIDARITÉ



LE FESTI VALLÉES À FLEURÉ

Dans le cadre des animations estivales organisées par l'Office de Tourisme des Vallées du Clain, le groupe pictavien Piedra Luna s'est produit en plein air à la Salle René Taudière.

AU REVOIR AUX ÉLÈVES DE CM2

La fête de l'école ayant été annulée, c'est en cercle restreint que la municipalité a reçu les élèves de CM2 qui ont terminé leur scolarité à Fleuré. Une clef USB leur a été remise pour stocker et transporter leurs nouveaux fichiers.

AIRE DE FITNESS

Pour compléter l'offre d'animation de l'aire de jeux proche du city-stade, une aire de sport en plein air a été aménagée. C'est l'occasion pour tous de développer ou d'entretenir ses capacités physiques et sportives. Cet espace dynamique et convivial comprend cinq équipements adaptés aux envies et aux aptitudes de chacun, des préados aux seniors : vélo elliptique, marcheur, duo stepper/vélo, rameur, duo porteur/quadriceps.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Tous les ans, un repas est offert à tous les fleuréens âgés de plus de 70 ans. Le service est assuré par les élus et les jeunes conseillers.

Cette année, le repas était préparé par Saveurs et Création : Terrine de légumes au saumon - Trou Fleuréen - Magret de canard et tagliatelles au pesto - Fromages/salade - Aumônière à l'orange. Les personnes âgées de plus de 80 ans qui n'ont pas pu s'y rendre ont reçu un « colis de Noël ».



REPÉRAGE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Vous pouvez demander à figurer sur le registre communal. L'inscription est facultative et se fait sur la demande de la personne ou d'un tiers à la condition que la personne concernée, ou son tuteur légal, ne s'y soit pas opposée.

Les informations contenues sur le registre sont confidentielles.

EHPAD SAINT-THIBAULT

Dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire, Vivian Perroches, maire, et Karl Hervouet, directeur, ont entretenu une collaboration étroite, quasi quotidienne.

LES « BRICOL'LOUP » CHERCHENT DES VOLONTAIRES

Les Bricol' Loup se retrouvent lors d'ateliers de « partages de savoirs » pour mener des actions d'embellissement de notre commune. C'est avant tout un temps convivial pendant lequel un Bricol' Loup ayant des compétences et/ou des connaissances autour d'un projet vient les partager.

Vous êtes intéressé pour être force de proposition et réfléchir sur un projet commun, vous êtes intéressé pour partager votre savoir-faire, vous êtes intéressé pour découvrir de nouveaux apprentissages, vous êtes intéressé pour consacrer un peu de votre temps à un projet collectif, **rejoignez les Bricol' Loup.**

Contactez la mairie.



COMMUNICATION, VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Communication

SITE INTERNET, PREMIER OUTIL DE COMMUNICATION

Pour la municipalité, le site Internet est devenu le premier outil de communication. C'est aussi une source d'information. Les contenus sont soigneusement conçus pour que chacun puisse trouver les renseignements qu'il cherche ou les liens utiles dès lors que le contexte s'y prête : liens vers les principaux services, mais aussi vers les partenaires comme la communauté de communes, le département, la région, etc.

Il est régulièrement mis à jour, comporte l'essentiel de l'actualité, de nombreuses rubriques et facilite l'accès à toutes sortes d'informations. Les fonctionnalités sont accessibles quel que soit le support utilisé (smartphone, ordinateur, tablette).

Vous y trouverez également les informations diffusées sur le panneau d'information numérique.

www.fleure86.fr

APPLICATION CENTOLIVE

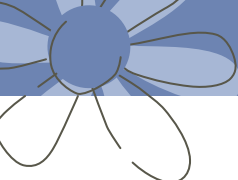
N'oubliez pas de télécharger l'Application CentoLive sur votre Smartphone. Vous y trouverez les informations diffusées sur le panneau d'information numérique.



PANNEAU D'AFFICHAGE NUMÉRIQUE

Situé place de La Poste, le panneau d'affichage numérique permet de communiquer de manière interactive et dynamique les informations municipales (message de bienvenue, heure, températures extérieures...), les annonces événementielles (assemblées générales, rendez-vous importants, fêtes spéciales, réunions...) et d'informations de sécurité et d'intérêt général (indication vitesse, alertes météorologiques, consignes de sécurité, travaux...).





BULLETIN MUNICIPAL

Conçu en interne, le bulletin municipal « Côté Fleuré » recense les événements et les manifestations qui ont marqué notre commune pendant l'année. La parole est laissée aux associations dans un espace dédié.

Il est destiné aux habitants de la commune et aux partenaires de la collectivité. Distribué en boîte aux lettres par les élus, il est également accessible sur le site Internet et à la bibliothèque municipale.



Bibliothèque municipale

Horaires

Mercredi : 14h-18h30

Vendredi : 16h-18h30

Samedi : 10h-12h

Adhésion annuelle : 6 € par famille.



Catalogue de la bibliothèque :

<https://bibliotheques-valleesduclain.departement86.fr>

ANIMATIONS

Pour la deuxième année consécutive, la bibliothèque a ouvert ses portes pour la Nuit de La lecture. Une trentaine de personnes s'est retrouvée pour participer à des quiz en équipe et partager des jeux de société anciens comme les dominos, le nain jaune,



le jeu de l'oie, les osselets... La soirée s'est terminée par une séance de lecture de contes et de textes courts tirés du chapeau parmi une sélection.

La bibliothèque propose également à ses lecteurs de participer au prix des lecteurs des Littératures européennes de Cognac. Cette année, quatre auteurs espagnols étaient en compétition.



DE NOUVEAUX PÉRIODIQUES

Pour diversifier l'offre, deux nouveaux magazines (Notre temps et Popi) sont proposés. Au total, huit revues différentes sont disponibles.

UNE OFFRE NUMÉRIQUE ÉLARGIE

En partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Vienne, la bibliothèque développe son offre numérique. Jusqu'ici était proposé le prêt de livres numériques. Depuis quelques mois le réseau des Bibliothèques des Vallées du Clain a été choisi comme site pilote pour une nouvelle gamme d'offre numérique. En étant inscrit à la bibliothèque, chaque lecteur peut désormais avoir accès à de la presse en ligne, des formations, et des films gratuitement sur le site <https://lireenvienne.fr>

CABINE À LIRE

Elle est gérée par l'équipe de la bibliothèque. Petit rappel des règles d'utilisation de la boîte à lire. Ne pas déposer plus de 5 livres à la fois, le principe de base restant « un livre pris, un livre déposé en échange ».

- on dépose un livre ou pas
- on prend un livre qui nous intéresse
- on lit le livre sur place ou on l'emporte
- on prend soin des livres

Et parce que rien ne remplace une personne, n'oubliez pas qu'il y a une bibliothèque à la salle socio-culturelle.

VENTE DE LIVRES RÉFORMÉS

La politique de régulation des collections impose un désherbage régulier des ouvrages.

Les livres réformés sont proposés à la vente, d'autres alimentent la cabine à lire.

TERRAINS A BATIR LIBRE DE CONSTRUCTEURS



PROMOTION IMMOBILIÈRE - VENTE DE TERRAINS VIABILISÉS

05 49 18 61 13

www.les-loges-terrains.fr

lesloges.lavoux@orange.fr

Sarl Les Loges Terrains - 4 Rue du Pré Médard 86280 SAINT-BENOIT





Les « Petits riens »

La municipalité remercie particulièrement tous les Fleuréens, bénévoles, passionnés, solidaires qui, chacun à leur façon, contribuent au bien vivre ensemble, soutiennent les initiatives, et améliorent notre environnement.

- en agrémentant l'accueil de la mairie et les chemins de randonnée
- en soutenant les élus dans l'organisation des courses cyclistes, dans l'entretien de l'église.
- en entretenant et/ou embellissant leur trottoir, leur chemin etc.
- en illuminant la façade de leur maison pour les fêtes de fin d'année.

Merci pour tous les gestes de solidarité qui ont vu le jour et permettent à chacun, à sa façon, de traverser cette crise sanitaire.



Le civisme, c'est l'affaire de tous

La propreté (chaussées, trottoirs, murs, espaces verts...) doit être une préoccupation constante de chacun, c'est une marque de citoyenneté.

En modifiant certains comportements, en prévenant des gestes trop courants d'incivilité, en ne jetant pas, mais parfois en ramassant, nous contribuons à l'embellissement de notre cadre de vie. Nous sommes tous le voisin de quelqu'un : veillons à respecter le « savoir vivre » (animaux errants, chiens qui aboient, bruit plus que nécessaire sans respecter les plages horaires prévues), communiquons avec notre voisin avant de faire appel à l'autorité municipale.

Les animaux errants et en état de divagation

Les animaux errants récupérés sur la voie publique sont conduits au chenil communal en attendant de retrouver leur propriétaire. Les frais de capture et de pension sont facturés au propriétaire de l'animal par titre de recettes :

- Frais de capture : 30 € par animal
- Pension journalière : 10 € (toute journée commencée est due) par animal.

Bon à savoir : Au délai franc de garde de 8 jours ouvrés, si l'animal n'a pas été réclamé par son propriétaire, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gestionnaire de la fourrière. Au bout de 8 jours, la commune de Fleuré confie les animaux non réclamés à la SPA de Poitiers.

Les déjections canines

Outre la nuisance, visuelle comme olfactive, les déjections de nos chiens, bien qu'ils soient adorables, posent de véritables problèmes : dégradations du cadre de vie, souillures des espaces publics, prolifération des microbes, risques de chute, coût du nettoyage.

Si les déjections canines sont autorisées à gésir seulement dans les caniveaux, à l'exception de ceux se trouvant à l'intérieur des passages pour piétons, les résidus de crottes de chiens sont interdits sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

Citoyenneté et sécurité



Demandez les coordonnées de votre référent citoyen au secrétariat de mairie.

Il n'a pas pour mission de faire le travail de la gendarmerie mais de lui communiquer les signalements et éléments qui peuvent être exploités : plaque d'immatriculation, couleur de véhicule etc.

L'objectif est d'associer les habitants d'un quartier ou d'un secteur à la protection de l'environnement.

Respect de la Zone 30

Il est regrettable que la vitesse reste excessive dans le centre bourg malgré les aménagements, la délimitation d'un périmètre zone 30 et les contrôles de gendarmerie.

« Les zones 30 sont des espaces du territoire public routier au sein desquels la limitation de vitesse maximum est abaissée à 30 km/h pour l'ensemble des usagers y circulant, c'est-à-dire les cyclistes et tous les véhicules à moteur, des deux-roues aux transports en commun.

L'objectif de ces zones 30 est de faciliter les interactions entre les différents usagers de la route et de privilégier la marche à pied dans certaines zones... Ces zones 30 sont généralement mises en place dans des espaces comportant de fortes densités de piétons et d'autres usagers vulnérables, comme près d'écoles ou de rue commerçantes ».

Pour mémoire : les voitures ne doivent pas entraver la circulation des piétons, poussettes et fauteuils roulants sous peine de verbalisation.



L'activité de notre tissu associatif a été impactée par les mesures sanitaires prises pour lutter contre la propagation du coronavirus - Covid-19 et les répercussions seront graves pour certains. La diversité et la richesse des actions proposées par nos associations sont très importantes pour le lien social dans notre commune. Derrière le sourire des responsables, n'oublions pas qu'il se cache quelques craintes pour l'avenir du monde associatif. Souhaitons

que la vie associative reprenne rapidement son cours après une longue période d'arrêt des activités.

Pour les aider à surmonter cette épreuve et leur permettre de redémarrer dans les meilleures conditions possibles, sans crainte pour l'avenir à court et moyen terme, les Fleuréens devront être au rendez-vous pour les épauler chaque fois que cela sera nécessaire.

ACCA

2020 une année particulière, le nouveau bureau avait plein d'idées, malheureusement la Covid-19 a stoppé toute activité.

Malgré tout, le plan de chasse « Cervidés » en partenariat avec la CMC (Chasse Mise en Commun) « La Litarie » a été réalisé. Merci aux adhérents dynamiques et motivés. À travers notre loisir, l'ACCA soutient les agriculteurs en limitant les dégâts de la faune sur leurs cultures et en respectant les règles de sécurité afin que la nature profite à tous.

L'équipe de l'ACCA prévoyait d'organiser le réveillon du 31 décembre 2020 à la salle des fêtes de Fleuré, espérons que 2021 sera l'année de la réalisation (avec plus de 6 personnes).

À NOTER

3 avril : Dîner dansant
6 juin : Barbecue

Contact :

Président : Jean-Bernard Laplanche - 06 86 74 54 16

Bureau :

Président : Jean-Bernard Laplanche

Trésorier : Loïc Dellion

Secrétaire : Stéphane Thebault

À NOTER

13 mars : Loto

9 avril : Fête du Printemps

9 mai : Vide-grenier, concours de pétanque et vente de plants

3 juillet : Fête de l'école

21 novembre : Vide ta chambre

AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

L'APE a pour but de participer au financement des différents projets scolaires : sorties, cinéma, jeux de cour, livres...

Grâce aux fonds récoltés, la participation financière des familles est moindre voire nulle.

Vous pourrez nous retrouver prochainement lors de nos différentes manifestations.

Cette année, nous nous adaptons au mieux à la situation afin de continuer à vous faire partager de bons moments... N'hésitez pas à nous rejoindre pour venir passer des moments conviviaux entre parents, enfants, familles et habitants de la commune.

L'Amicale des Parents d'élèves est fière de vous présenter sa nouvelle équipe.

Contact :

Présidente : Ophélie Mathieu - 06 23 11 75 84

apefleure86@hotmail.com

 page APE de Fleuré

Bureau :

Présidente : Ophélie Mathieu

Vice-Présidente : Sabrina Coutard

Trésorière : Jessica Denis

Vice-Trésorier : Sandra Herault

Secrétaire : Amandine Paez

Vice-secrétaire : Jérôme Paez

Membres : Anne-Claire Simon, Laurianne Bassoli, Jean-Pierre Rohaut, Laure Remblrier-Favard, Natacha Chaume, Sylvie Coussot.



Mickaël RAVEAU
06 58 74 84 47

1 route de Poitiers
86160 SAINT-MAURICE-LA-CLOÛÈRE
T. 05 49 53 19 05 - F. 05 49 36 01 08
m.raveauvilleger@gmail.com

SARL DOS ANJOS Construction

Maçonnerie neuf et rénovation
ZA Anthyllis
86340 FLEURE



Tel. 05 49 45 57 31
Port. 06 25 12 17 39
dosanjos86@orange.fr
www.dos-anjos-construction.fr

CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'Amitié, souvent dit « club du 3^e âge » a pour mission d'accueillir les séniors au sein d'activités diverses et ludiques, de leur donner les moyens de se distraire et de participer à des sorties et voyages. Il développe ainsi les liens d'amitié entre les membres du club lors des différentes distractions.

Il se réunit le jeudi après-midi tous les 15 jours à la salle René Taudière.

Vu les circonstances dues au coronavirus nous n'avons pas pu organiser nos sorties cette année. Les personnes inscrites en 2020 le seront gratuitement en 2021.

Les manifestations sont reconduites pour 2021.

À NOTER

19 mars, 25 juin, 1^{er} octobre,
9 décembre : **Concours de belote**

8 avril : **Buffet campagnard**

3 août : **Pique-nique**

16 novembre : **Repas de fin d'année**



CLUB DE RANDONNÉE CR 85

Notre association créée en 1985 a permis de faire découvrir de magnifiques paysages aux participants de tous âges. C'est ainsi que des milliers de kilomètres ont été parcourus sur les sentiers, les chemins ou sous-bois avec des rencontres inattendues (chevreuils, cerfs, biches et bien d'autres gibiers) sur notre commune, mais aussi sur les communes, départements et régions avoisinants.

La fréquence de nos randonnées est généralement de deux sorties par mois le dimanche après-midi.

Elles sont composées de deux circuits (un de 7 à 9 km et un autre de 10 à 13 km). Les personnes intéressées peuvent faire des sorties d'essai sans pour cela prendre une adhésion.

Le prix de l'adhésion est de 18€ par personne.

Pour les adhérents, il est organisé une sortie de printemps de trois jours et une sortie d'été d'une semaine. Il y a aussi des repas pris en commun en toute convivialité.

Ce texte a été élaboré avant l'assemblée générale reportée suite à la Covid-19.

À NOTER

Pour 2021, en fonction de la situation sanitaire, notre randonnée « **La Ronde Fleurienne** » 2^e édition aura lieu le dimanche 13 Juin avec trois circuits balisés de 6, 10, 16 km. Les départs se feront salle René Taudière à partir de 7h30.

Contact :

Président : Henri Garnier - 07 87 11 06 44

Bureau :

Président : Henri Garnier

Vice-président : Francis Brevet

Trésorier : André Gautreau

Trésorière adjointe : Hélène Popilus

Secrétaire : Marie-France Brevet

Secrétaire adjointe : Marie-France Gautreau

Membres : Louissette Viaud, Paulette Stevenet,

Michelle Gourdeau, Thérèse Chatenay, Jacqueline Faix, Hervé Legout.



Contact :

Président : Claude Remblière - 06 14 33 14 02 ou 06 79 50 37 12
cr.85@laposte.net

Bureau :

Président : Claude Remblière

Trésorier : Pierre-Yves Delafond

Secrétaire : Catherine Lacour

Membres : Béatrice Ranger, Lydie Auger et Robert Tucholski.

05 49 42 65 14

SARL
BEAUJANEAU

ÉLECTRICITÉ • CHAUFFAGE • SANITAIRE



COMITÉ D'ANIMATION DE FLEURÉ (CAF)

Le Comité d'Animation a pour mission d'organiser des animations sous toutes ses formes (culturelle, sportive ou artistique). C'est ainsi l'occasion pour les Fleuréens de se retrouver et partager des moments conviviaux.

Le Comité d'Animation est une petite équipe de bénévoles qui s'appuie avant tout sur la force de tous les volontaires pour partager leur compétence, leur temps et ainsi réussir à mettre sur pied les événements.

Que vous vouliez prêter main-forte pour un événement ponctuel ou vous investir davantage en rejoignant l'association, vous serez toujours les bienvenus. N'hésitez pas à les rejoindre pour animer la commune tout au long de l'année.

DONNEURS DE SANG

Pour les donateurs de sang bénévoles de Fleuré, les valeurs humaines et le vivre ensemble sont au cœur de notre mouvement. Nous tenons à remercier toutes les personnes présentes lors de la collecte d'août où nous avons pu prélever 44 personnes sur 51 présentées.

Avec la crise sanitaire, les réserves de sang sont mises à rude épreuve ! Nous avons vu de nouveaux donateurs, jeunes, moins jeunes. Il n'est jamais trop tard pour faire son premier don ! Vous pouvez donner entre 18 et 70 ans. Nous avons besoin de la générosité et du soutien de tous. Certains patients en réanimation ont besoin de transfusions de globules rouges, plaquettes ou plasma. Vous cherchez un moyen de vous rendre utile pendant cette épidémie ? Faites un geste de solidarité et donnez votre sang ! Vous pouvez vous rendre en collecte sauf si vous présentez des symptômes grippaux ou si vous avez été en contact étroit avec un cas confirmé de Covid-19 au cours des 14 derniers jours.



Le FCF était présent lors de la collecte du mois d'août

Contact :

Président : Dominique Angilbert - 06 20 96 55 89
dominique.angilbert@wanadoo.fr

page Comité d'Animation de Fleuré

À NOTER

- 14 mars : **Randonnée pédestre**
- 10 juillet : **Les Fleuréades**, sa piscine éphémère et son repas champêtre au cochon de lait
- 5 décembre : **Le marché de Noël**



À NOTER

Le vendredi 2 avril et le mercredi 25 août de 15h à 19h à la salle des fêtes : **VENEZ DONNER**

Nous cherchons des bénévoles pour nous aider dans notre association. Si le don de soi vous tient à cœur, rejoignez-nous et contactez-nous.

Aujourd'hui, il n'existe aucun substitut au sang humain et les produits sanguins ont une durée de vie limitée. Vos dons sont donc indispensables pour des milliers de patients.

La soirée théâtre de l'année dernière avec la troupe Seuls en scène fut un vrai moment de rire et de convivialité. Et toujours dans la bonne humeur, une soirée théâtre est programmée en 2021 avec la même troupe de Neuville avec une nouvelle pièce qui s'intitule « HAPPY DAY »

Pour plus d'information : <https://dondesang.efs.sante.fr>

Contact :

Président : Bruno Fadeau - 06 84 64 64 83
dsbfleure86@gmail.com

Bureau :

Président : Bruno Fadeau

Trésorière : Céline Mure-Ravaud

Secrétaire : Céline Riquer

Membres : Marie Randjelovic, Stéphanie Pinoges et Jacky Bellicaud



FLEUR'ET POUCE

Depuis 2001, l'association Fleur'et Pouce est un lieu de convivialité, d'échanges et de rencontres entre tout-petits de 3 mois à 3 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents, assistantes maternelles.

Fleur'et Pouce participe à un bon épanouissement de l'enfant, c'est également l'endroit idéal pour permettre aux tout-petits de commencer à créer du lien social lors de moments de jeux dans un espace adapté et sécurisé.

Activités créatives, motrices, lectures, jeux extérieurs, éveil musical... sont au rendez-vous tout en respectant leurs rythmes et leurs envies. Pour les plus petits, un espace est dédié, avec jouets, portiques...

Les séances ont lieu de 9h à 11h à la salle socio-culturelle Jean-

À NOTER
28 mars : **chasse aux œufs**
30 mai : **spectacle pour enfants**
10 décembre : la **venue du père Noël** à la salle des fêtes de Fleuré



Paul Sénéchault, tous les lundis, mercredis et vendredis (hors période de vacances scolaires). À la fin de chaque atelier un goûter est proposé.

Un vendredi par mois, nous proposons un atelier motricité au gymnase de Fleuré.

Nous vous proposerons également au fil de l'année, sur certains week-ends, spectacle, chasse aux œufs, promenades...

En ce qui concerne ce début d'année particulier avec la Covid-19,

nous débuterons les séances par des activités extérieures et une séance par mois au gymnase en attendant la réouverture de la salle.

Pour plus de renseignements vous pouvez nous retrouver sur notre page Facebook Fleur'et Pouce ou bien contacter le bureau au 06 30 27 05 06.



Contact :

Présidente : Loren Poiraton

 page Fleur'et pouce enfant

Bureau :

Présidente : Loren Poiraton

Secrétaire : Aurélie Pinault

Trésorière : Laurence Douteau

YOUNG WOLF (POINT JEUNES)

Le point jeunes a pu de nouveau ouvrir le samedi 3 octobre 2020 après le premier confinement et avant le second...

Ce sont pour le moment 7 ados dont 2 nouvelles pour cette rentrée, qui ont pu se retrouver dans l'espace convivial qui nous est dédié à la salle socio-culturelle.

Ils ont pu, masqués, se détendre autour du baby-foot et du billard, et évoquer les projets pour l'année à venir.

Le carnaval doit avoir lieu le 27 mars, nous pouvons d'ores et déjà vous donner le thème : jeux vidéo ! En effet, notre « bonhomme carnaval » est quasiment prêt, puisque l'édition de cette année n'a pu avoir lieu. Et vous aurez le privilège, cette année de profiter d'un spectacle organisé par la bibliothèque, dans le cadre du festival « Quand on conte ».

À NOTER
• 27 mars : **carnaval**
• 5 avril : **chasse aux œufs**
• 29 mai : **repas à thème** (on réserve la surprise pour le moment...)
• 27 juin : **Fête de la musique**



La chasse aux œufs devrait avoir lieu le lundi de Pâques, soit le 5 avril.

Nous souhaitons vous proposer une soirée animée le 29 mai. Et

nous espérons, en 2021, pouvoir réaliser une vraie animation pour Halloween, où tous les enfants de la commune seront les bienvenus.

Nous ne sommes que trois pour animer deux ouvertures mensuelles, et l'organisation de plusieurs événements ! Ainsi, tout nouveau bénévole sera chaleureusement accueilli (tout en respectant les règles sanitaires actuellement en vigueur). Bien entendu, nous nous organisons en fonction des disponibilités de chacun, mais un plus grand nombre de bénévoles permettrait une rotation des présences lors des ouvertures.



Contact :

Présidente : Céline Riquer - 06 84 60 97 49

Bureau :

Présidente : Céline Riquer

Trésorière : Christèle Vautier

Secrétaire : Mickael Guillot



FOOTBALL CLUB DE FLEURÉ (FCF)

2020 une année atypique

L'année 2020 sera sans aucun doute la plus atypique que le FC Fleuré et le football auront connue. Malgré les différentes difficultés, le club a réussi à construire et mener de nouveaux projets !

Tout d'abord, le projet qui tient le plus à cœur aux Jaunes et Noirs, c'est le maintien d'une structure solide dans le groupe de dirigeants qui composent le bureau.

Grâce à ce groupe soudé, nous avons travaillé sur le recrutement d'un responsable de la section sénior qui aujourd'hui est en place et répond à l'ensemble des attentes placées en lui. Nous renouvelons nos meilleurs vœux à Evans Bourdeau dans le poste qu'il occupe depuis le mois de juillet. Malgré un contexte plus que particulier, nous avons conservé la grande majorité de nos effectifs, en recrutant par la même occasion des joueurs qui correspondent parfaitement à l'esprit du club. Nous leur souhaitons encore une fois la bienvenue et toute la réussite qu'ils méritent en endossant la tunique du FCF.

Dans le même objectif de continuité, nous poursuivons le développement de notre école de foot depuis trois ans désormais. Une mission délicate mais menée de main de maître par les personnes qui consacrent leur temps et leur cœur.

Enfin, et ce projet nous tient à cœur depuis la création du Football Club de Fleuré, nous souhaitons comme chaque

année, promouvoir notre esprit familial, convivial, en étant prêts à accueillir tout enfant, tout jeune ou tout joueur cherchant à s'intégrer dans une véritable famille associative et sportive.

Nous tenons à remercier pour leur soutien, l'ensemble des partenaires qui nous suivent, nous sponsorisent et nous encouragent tout au long de la saison.

Nous remercions la mairie de Fleuré pour son accompagnement chaque saison.

Enfin, nous remercions l'ensemble des bénévoles qui nous permettent d'assurer les activités du club, de le faire vivre, de l'animer et de le faire briller.

Lorsque les conditions le permettront, le FC Fleuré sera sur le terrain tous les week-ends et comptera sur le soutien de toute une commune pour atteindre les sommets.



Contact :

Président : Hervé Gabard - 06 20 16 03 13

fcfleur.footeo.com/

Twitter : @FleureFc

Instagram : fcfleur

 page FCFleuré

Dans votre commune
BURGERS élaborés avec des produits
locaux de qualité et frites maison

FOOD TRUCK

★ MY BURGER ★



BON COMME
À LA MAISON

06-18-19-22-68

 **Menuiserie Chauvinoise**

Menuiserie BOIS, PVC, ALUMINIUM
Isolation Plaque de Plâtre
Plancher traditionnel et Flottant
Placards et Dressing, Escaliers
Stores int. & ext.
Portails, Clôtures & Portes de Garage
Cuisines & Électroménager

Yves MARCOU
Z.A « La Carte »
86800 JARDRES

Tél : 05 49 47 34 22
Fax : 05 49 47 08 92

Devis gratuit

Email : contact@menuiseriechauvinoise.com
Site : www.menuiseriechauvinoise.com





UNION FRATERNELLE DES VEUVES DE GUERRES ET ANCIENS COMBATTANTS

L'année 2020 aura été marquée par des événements aussi dramatiques qu'exceptionnels.

L'épidémie de coronavirus a endeuillé la France au point que le Président de la République a qualifié la situation d'état de guerre. La guerre, les anciens combattants y sont peut-être un peu plus sensibles que tous les Français, certains ayant été marqués dans leur chair. Quoi qu'il en soit les conséquences de cette épidémie ont été désastreuses tant sur le plan humain que sur le plan économique.

Dans notre pays tout s'est arrêté ou presque, seules les activités indispensables à la survie de l'essentiel ont pu être conservées. Aussi la vie associative, comme tant d'autres activités, a été durement touchée.

S'agissant des Anciens Combattants, conformément aux directives gouvernementales, toutes les cérémonies commémoratives ont dû être annulées ou pour très peu réduites à la présence des personnes strictement représentatives de la Municipalité et des Anciens Combattants. Ces décisions ne doivent pas être vécues comme un moment d'oubli et d'indifférence mais bien au contraire comme un geste de protection.

Les commémorations

Les cérémonies commémorent la mémoire des faits d'armes des grands hommes, des combattants et le sacrifice des victimes civiles ou militaires des guerres. L'association est garante de notre mémoire collective, elle s'attache à transmettre les messages aux jeunes générations, afin que personne, jamais, n'oublie ces dates marquantes de notre histoire et ses héros disparus :

- 19 mars : signature des accords d'Évian
- 26 avril : journée des déportés
- 8 mai : armistice de 1945
- 8 juin : hommage aux victimes de la guerre d'Indochine
- 18 juin : appel du Général de Gaulle
- 11 novembre : armistice de la Guerre 14/18.

Les manifestations

Les manifestations festives que sont le thé dansant et le méchoui ont dû être purement et simplement annulées avec beaucoup de regrets. Face à cela, il est actuellement impossible de dire ce que sera la situation en 2021. Gardons seulement l'espoir qu'un retour à la normalité permette de reprendre l'ensemble des activités de notre association.

À NOTER
1^{er} juin : thé dansant
30 août : méchoui

Un nouveau porte-drapeau

« Les porte-drapeaux sont des bénévoles, anciens combattants ou non, assurant lors des manifestations patriotiques le service du port du drapeau tricolore de leur association. Cette mission est hautement symbolique puisque le porte-drapeau rend hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus. » Jacques Desplebin a rejoint l'équipe des porte-drapeaux composée de Pierre Buvat, Philippe Courlivant et Hubert Hénault. Merci à lui.



Lors de l'assemblée générale, le bureau s'est enrichi de deux nouveaux membres : Hubert Hénault et Bruno Vrignaud.

Contact :
Présidente : Michèle Gourdeau
Co-président : Gérard Blanc
05 49 42 60 32 - 06 76 05 13 72
Bureau
Présidente : Michèle Gourdeau
Secrétaire : Pierre Buvat
Trésorière : Madeleine Painault

CINÉ CLUB VALLÉES DU CLAIN

La Passerelle - 1, rue du Stade 86340 Nouaillé-Maupertuis,
Un mardi après-midi par mois. Accueil à partir de 14h30 et début
du film à 15h.



FLEUR'EMIL

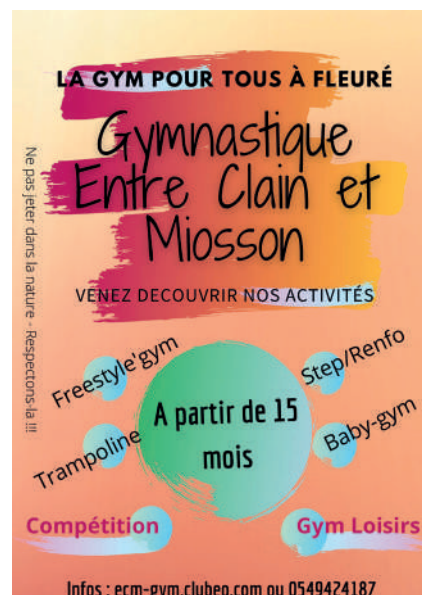
Une salle dédiée à la pratique de la musique est mise à dispo-
sition de l'école de musique communautaire. Située à la salle
socio-culturelle Jean-Paul Sénéchault, elle permet à l'association
de proposer des cours aux élèves enfants et adultes, de tous âges
et de tous niveaux, souhaitant partager les joies de la musique,
en solo ou en groupe.

Contact :

Sylvie Fauconnier, coordinatrice pédagogique,
05 49 61 30 88
ecolemil@wanadoo.fr - Site internet : emil86.fr

ENTRE CLAIN ET MIOSSON

Le gymnase commu-
nautaire de Fleuré est
mis à disposition du
club cantonal « Entre
Clain et Miosson » qui
organise des cours
hebdomadaires, de
nombreux stages
en direction des en-
fants, des jeunes et
des adultes : école
de gymnastique (7-
12 ans et +), gymnas-
tique artistique, gym-
nastique rythmique,
trampoline, renfor-
cement musculaire, step,
baby gym.



Contact :

club « Entre Clain et Miosson » - 05 49 42 41 87
Site internet : ecm-gym.clubeo.com

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Au vu de la crise sanitaire, le calendrier des manifestations qui se dérouleront en 2021 n'est pas publié cette année.
Vous pouvez le retrouver sur le site www.fleure86.fr

Gilles GUIMBAUD
Directeur Général 3D
06 03 17 72 75
41 Rue des Landes
Z.I. de la république III
86000 POITIERS
3d.patrimoine@wanadoo.fr
Tél. : 05 49 55 33 74
Fax : 05 49 55 33 75
3dpatrimoine.com

Suite aux élections municipales, les 41 délégués représentant les 16 communes ont installé le conseil communautaire le 8 juin 2020. Gilbert Beaujaneau a été réélu à la présidence. Il sera assisté de 10 présidents, dont Florence Tucholski, déléguée de la commune de Fleuré. Elle est chargée de la Commission « Communication et Culture ».

Droit de préemption

Le droit de préemption urbain est exercé par délégation par le président de la communauté de communes.

Déchèterie

Tous les déchets que vous ne pouvez pas mettre dans votre poubelle doivent être emportés dans une des déchèteries communautaires. Tous les habitants des Vallées du Clain, munis de leurs badges, ont accès aux 9 déchèteries du territoire, selon les horaires indiqués.

Si vous avez une quantité importante de déchets (gravats, encombrants, déchets verts, etc.) et pas de moyens de transport, la location de benne est possible.



	Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
ITEUIL	● ●	○ ○	○ ●	○ ●	● ●
LA VILLEDIEU-DU-CLAIN	● ●	○ ○	○ ○	○ ○	● ●
MARNAY	○ ○	○ ○	○ ○	○ ○	● ●
NIEUIL-L'ESPOIR	● ○	○ ○	○ ○	○ ●	● ●
NOUAILLÉ-MAUPERTUIS	○ ●	○ ○	○ ●	○ ●	● ●
ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ	● ○	○ ○	● ○	○ ○	● ●
SMARVES	○ ●	○ ○	○ ●	○ ○	● ●
VERNON	○ ○	○ ○	○ ●	○ ○	● ●
VIVONNE	● ○	○ ●	● ●	○ ●	● ●

● Ouvert de 9h à 12h ● Ouvert en été* de 14h à 18h / en hiver* de 14h à 17h

*été du 01/04 au 30/09 / hiver du 01/10 au 31/03

○ Fermée

Les déchèteries sont fermées les jours fériés











TERRASSEMENTS – ASSAINISSEMENTS

VRD ROUTES – AERODROMES

ENSEMBLES SPORTIFS ET DE LOISIRS

AGENCE DE POITIERS - 22 Rue de la Demi Lune - BP 1004 - Poitiers

T/ + 33 5 49 37 60 10 – F/ +33 5 49 37 60 19



Enfance - Jeunesse

La Communauté de Communes a la compétence Enfance et Jeunesse sur son territoire, qui comprend l'accueil des 3-17 ans et la petite enfance.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Allée des écoles - 86340 Vernon
05 49 42 07 23 - alshvernon@valleesduclain.fr

TARIFICATION :

Centre de Loisirs						
Quotient Familial	Tarifs vacances				Tarifs uniquement les mercredis	
	journée		Semaine		½ journée	
	avec repas	sans repas	avec repas	sans repas	avec repas	sans repas
QF1 : < 700	7.49 €	4.31 €	36.37 €	20.46 €	5.37 €	2.19 €
QF2 : 701 à 900	9.04 €	5.86 €	44.27 €	28.36 €	6.47 €	3.29 €
QF3 : 901 à 1200	11.18 €	8.00 €	54.39 €	38.48 €	8.06 €	4.88 €
QF4 : 1201 à 1500	13.27 €	10.09 €	64.81 €	48.90 €	9.50 €	6.32 €
QF5 : 1501 à 1900	13.70 €	10.51 €	66.85 €	50.94 €	9.79 €	6.61 €
QF6 : > 1901	14.96 €	11.78 €	73.00 €	57.10 €	10.69 €	7.50 €

TRANSPORT JUSQU'AU CENTRE :

Le mercredi : 1.50 € par jour et par enfant pour le trajet école de Fleuré - centre de loisirs.

Les vacances : 1.50 € par jour et par enfant pour un trajet aller ou retour.

2.00 € par jour et par enfant pour un trajet aller et retour.

Attention : application d'une pénalité de 10 € en cas de retard après 18h30.

LES MULTI-ACCUEIL « LE NÉNUPHAR » NIEUIL-L'ESPOIR

Les établissements ou services « multi-accueil » associent différentes formules d'accueil : accueil à temps partiel, accueil ponctuel ou en urgence. Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Le Nénuphar, rue des écoles - 86340 Nieuil-l'Espoir
05 49 45 89 75 - nenuphar@valleesduclain.fr

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES « LES TOUCHATOUTS » NIEUIL-L'ESPOIR

Le Relais petite enfance (RAM) est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des assistantes maternelles, des parents mais aussi des gardes d'enfants à domicile. Il couvre les communes de Nieuil-l'Espoir, Dienné, Fleuré, Vernon et Gizay. Relais itinérant « les Touchatouts », 7, route de Nouaillé - 86340 Nieuil-l'Espoir
06 75 99 89 45 - 05 49 42 98 19
ram-laep-nieuil@valleesduclain.fr
www.valleesduclain.fr/enfance-jeunesse

Office de tourisme communautaire

1 Place du Champ de Foire - 86370 Vivonne
05 49 43 47 88 - Fax : 05 49 43 34 87
office-tourisme@valleesduclain.fr

C'EST MON PASS !

Mis en place du 1^{er} juillet au 1^{er} Novembre 2020, il donnait droit à des offres et avantages sur présentation auprès de plusieurs commerçants et partenaires locaux du territoire.

FESTI VALLÉES

Pendant tout l'été, une programmation d'animations (musique, danse, balades, contes) a été proposée gratuitement sur chacune des 16 communes. Fleuré recevait Piedra Luna le 30 août 2020.



MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES
Alexandre GRANDON
GENCAY
NIEUIL L'ESPOIR
USSON DU POITOU
Tél. 05 49 59 46 58 - alexandre.grandon@mutuelledepoitiers.fr

Néolis
Naturellement à vos côtés
NÉGOCE AGRICOLE
86340 FLEURÉ • www.neolis-negoce.fr

Acheter un timbre fiscal électronique

Achetez votre timbre fiscal en ligne sur timbres.impots.gouv.fr
Pour plus d'informations concernant la formalité qui vous intéresse, consultez service-public.fr

Bon à savoir : pour effectuer vos démarches en ligne relatives au permis de conduire, à une demande de passeport ou de carte nationale d'identité, allez sur le site ants.gouv.fr et réglez vos formalités payantes par timbre électronique en un clic !

Service des impôts

La gestion financière et comptable de la commune de Fleuré est rattachée à la Trésorerie de Vivonne. La gestion et le recouvrement des impôts pour les particuliers sont assurés par les services des impôts de Poitiers, trésorerie municipale.

À noter, **la direction générale des Finances publiques (DGFiP) a demandé l'arrêt des paiements en espèces au 1.07.2020**

Un service permet aux usagers particuliers de la Vienne de prendre rendez-vous en ligne - site impots.gouv.fr (rubrique « Contact »).

Les usagers qui n'ont pas accès à Internet peuvent prendre rendez-vous par téléphone ou aux guichets de leur centre de finances publiques. Les simples démarches (paiements, demandes de renseignement, remises de formulaire...) peuvent toujours s'effectuer aux guichets.

Modernisation de la délivrance des cartes d'identité et passeports biométriques

Il est possible de remplir une pré-demande ou un renouvellement de carte d'identité sur Internet afin de gagner du temps lors de son passage au guichet, même en cas de perte ou de vol. Les mairies équipées d'un dispositif de recueil et les nouvelles modalités de délivrance de la carte nationale d'identité sont consultables sur le site

www.demarches.interieur.gouv.fr.

15 communes sont équipées d'un dispositif de prise d'empreintes digitales : Buxerolles, Châtellerault (+ 1 mairie annexe), Chauvigny, Civray, Dangé-Saint-Romain, Gençay, Lençloître, L'Isle-Jourdain, Loudun, Lusignan, Montmorillon, Pleumartin, Poitiers (+ 3 mairies annexes)*, Saint-Benoît, Vouillé

*Mairie de Poitiers - Hôtel de Ville, 15 place du Maréchal Leclerc 86000 Poitiers

Annexe Mairie de Poitiers - Quartier des Trois Cités, 10 place des Trois Cités 86000 Poitiers

Annexe Mairie de Poitiers - Quartier des Couronneries, 18 place de Coimbra 86000 Poitiers

Annexe Mairie de Poitiers - Quartier de Bel-Air, 54 rue Rique Avoine 86000 Poitiers

LUTTE CONTRE L'USAGE FRAUDULEUX DE LA CARTE BANCAIRE

La plateforme **Perceval** simplifie vos démarches lorsque vous êtes victime d'une fraude à la carte bancaire.

Après un signalement sur ce téléservice, vous recevrez automatiquement un récépissé que vous pourrez adresser à votre banque à l'appui de votre demande de remboursement.

Accessible sur www.demarches.interieur.gouv.fr

#Modernisation

Dossier médical partagé : véritable carnet de santé numérique

Gratuit, confidentiel et non obligatoire, il est accessible par le patient et les professionnels de santé autorisés.

Le DMP du patient est alimenté avec son historique des soins, et conserve et sécurise des documents et informations médicales que les professionnels de santé estiment utiles au suivi de ses soins. (Compte rendu d'hospitalisation ou lettre de sortie, compte rendu de résultat de biologie, dossier de liaison d'urgence). Il n'est pas exhaustif et ne se substitue pas au professionnel.

Les professionnels de santé peuvent ajouter tous types de documents jugés pertinents dans le cadre de la prise en charge du patient. (Volet de synthèse médicale, compte rendu de consultation, bilan d'examen, compte rendu d'imagerie médicale, dossiers de soins infirmiers...).

Les patients peuvent également ajouter les informations utiles à leur suivi médical.

Il est accessible en un clic et en tout point du territoire depuis le site www.dmp.fr ou via l'application mobile.

Il est intégré aux logiciels des professionnels de santé.

CARTE D'IDENTITÉ QUE FAIRE EN CAS DE VOL ?

Si la carte d'identité a été volée, il convient d'en faire la déclaration pour pouvoir en demander une nouvelle.

Si le vol a eu lieu en France

➔ Rendez-vous dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie

Si le vol a eu lieu à l'étranger

➔ Adressez-vous aux autorités de police locales et au consulat de France le plus proche

Un récépissé vous sera remis pour pouvoir demander une nouvelle carte d'identité. Les documents à présenter lors de la demande en mairie dépendent de la possession d'un passeport sécurisé.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

- Le patient garde la maîtrise et le contrôle de son DMP :
- La création du DMP et sa consultation requièrent l'accord explicite du patient,
 - Le patient se connecte à son DMP en renseignant ses identifiants, mot de passe et code d'accès à usage unique,
 - Le contrôle de l'accès au DMP par le professionnel de santé est renforcé par une authentification forte.

Sources : ARS Nouvelle Aquitaine

Votre logement

AVEZ-VOUS PENSÉ À LA RÉNOVATION ?

Nous avons tous une bonne raison d'améliorer la performance énergétique de notre logement : réduire ses factures énergétiques, gagner en confort, valoriser son bien ou encore faire un geste pour la planète.

Pour vous guider dans la réalisation de vos projets, notre commune s'engage auprès du Syndicat ENERGIES VIENNE et de son partenaire ODEYS en mettant à votre disposition un outil incontournable pour la rénovation de votre logement : la Plateforme Rénover FACILE.

Cette Plateforme est la réponse unique aux multiples questions que vous vous posez... Vous y trouverez les informations pratiques sur l'habitat, les outils pour simuler vos travaux, les interlocuteurs locaux et les aides possibles (accompagnement, conseil, primes) pour faire vos travaux dans les meilleures conditions. Cet outil a été élaboré avec les acteurs de la rénovation énergétique (Région Nouvelle-Aquitaine, ARTEE, les Espaces Info Énergie...). Il est labellisé « engagé pour FAIRE » par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et l'ADEME.

Répertoire électoral unique

Le répertoire Électoral Unique permet de faciliter les démarches d'inscription électorale. Les révisions se font tout au long de l'année. Il est possible de s'inscrire jusqu'au 6e vendredi précédant chaque scrutin - et non plus au 31 décembre de l'année précédente.



Une initiative du ENGINÉRIE POUR FAIRE en partenariat avec

AYEZ LE RÉFLEXE : INFO ÉNERGIE

Les conseillers répondent à vos attentes et vous proposent des solutions pour diminuer vos consommations énergétiques liées à votre logement. Il prodigue de manière gratuite, neutre et indépendante des conseils pratiques et délivre des informations objectives, en toute impartialité et indépendamment de tout intérêt commercial. Ils adaptent leurs propositions à votre budget et vous renseignent sur toutes les aides financières mobilisables (publiques, privées, nationales, régionales ou locales). Plusieurs permanences sont mises en place sur votre Communauté de Communes.

Vous souhaitez améliorer votre confort et réduire vos factures énergétiques ?

PERMANENCES DE L'ADIL (AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION AU LOGEMENT)

Permanences mensuelles le troisième mercredi de chaque mois, de 14h à 16h dans les locaux de la Maison des Services de La Ville-dieu-du-Clain.

Tout savoir de l'eau du robinet

Eaux de Vienne-Siveer est une structure publique qui prend en charge la gestion de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif sur une grande partie du département de la Vienne.

Combien vous coûte votre eau ?

Depuis 2018, tous les abonnés d'Eaux de Vienne paient leur eau potable au même prix. Quel que soit votre lieu d'habitation, le mètre cube d'eau vous revient à 2,28 € TTC, abonnement compris, sur la base de 120 m³ consommés. L'équité entre les abonnés est ainsi assurée.

Pourquoi boire l'eau du robinet ?

L'eau du robinet coûte jusqu'à 300 fois moins chère que l'eau en bouteille. 80% du coût d'une bouteille d'eau à l'achat est consacré à l'emballage et à la commercialisation.

Eau du robinet : approximativement 0,0022 € le litre.

L'eau du robinet est aussi plus écologique que l'eau en bouteille. La boire permet d'économiser environ 10 kg de déchets d'emballage par an et par personne. Disponible 24h sur 24, au domicile des usagers, elle ne nécessite pas de transport motorisé.



Maîtriser votre consommation d'eau

Chacun peut, à son niveau, faire évoluer ses habitudes de consommation d'eau afin de ne pas la gaspiller. Retrouvez nos conseils utiles sur eauxdevienne.fr ; Espace Environnement ; La production de l'eau du robinet ; Éco gestes.

Vous pouvez également vous abonner à la page Facebook d'Eaux de Vienne et à sa chaîne vidéo YouTube pour avoir accès aux actualités de votre syndicat d'eau et à des conseils pratiques.



Augmentation des fraudes à la rénovation énergétique

Depuis plusieurs années, le gouvernement met en œuvre des aides financières destinées à la rénovation des logements en vue de l'amélioration de la performance énergétique. Qu'il s'agisse de refaire sa toiture, changer sa chaudière ou de toute autre opération de rénovation énergétique éligible aux différentes subventions (« isolation à 1 euro »), et si des entreprises sérieuses existent effectivement, certaines organisations criminelles ont développé des stratégies d'escroquerie sur ce thème, dont l'augmentation est préoccupante.

Les propriétaires, et plus particulièrement les personnes âgées ou vulnérables, sont démarchés par téléphone. En leur faisant miroiter une isolation à moindres frais, ils sont parfois invités à faire une avance de fonds induite sur les travaux et sont également invités à souscrire un ou plusieurs prêts à la consommation. Certaines sociétés réalisent parfois des travaux non conformes, à moindre coût, et les propriétaires sont obligés de faire ensuite appel à leurs frais à une autre entreprise agréée.

Afin d'éviter des déconvenues, voici quelques règles de prudence :

- Les travaux d'amélioration et de rénovation énergétique doivent être impérativement réalisés par des professionnels titulaires de la norme « qualibat RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) » ;
- N'avancez jamais de fonds et ne souscrivez pas de prêt à la consommation ;
- Ne donnez pas suite à des entreprises prétendant être mandatées par des organismes publics ou qui vous menacent de pénalités ;
- Ne signez jamais un contrat dans la précipitation et lisez attentivement les dispositions figurant en petits caractères ;

- Méfiez-vous des entreprises domiciliées à l'étranger. Pour vous aider dans vos démarches de rénovation énergétique, l'État a mis en place un site qui vous permettra d'effectuer vos recherches sereinement (www.faire.fr).

Pour vous renseigner sur les aides publiques ou pour solliciter un accompagnement technique, il convient de contacter l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) de la Vienne dont le siège est situé à Poitiers (05 49 88 31 93 - www.adil.86.com).

Si des comportements ou des méthodes vous paraissent suspects, n'hésitez surtout pas à contacter les gendarmes de votre localité. L'escroquerie et l'abus de confiance sont des infractions pénales qui donneront lieu à une enquête judiciaire. N'hésitez pas dans ce cadre à relever toutes les informations qui pourraient être utiles aux enquêteurs (numéros de téléphone, plaques d'immatriculation...).

Internet en toute sécurité






Pour signaler :

- des contenus illégaux : <https://www.internet-signalement.gouv.fr>
- des courriels ou sites d'escroqueries : <https://www.internet-signalement.gouv.fr> ou 0811 02 02 17
- des spams : <https://www.signal-spams.fr/>
- des sites de phishing : <http://www.phishing-initiative.com/>


Le principe du phishing consiste à récupérer des données personnelles sur internet. Le moyen utilisé est l'usurpation d'identité, adaptée au support numérique. L'escroquerie repose le plus fréquemment sur la contrefaçon d'un site internet (celui d'une banque ou d'un marchand en ligne). L'adresse URL du lien comprise dans le mail est également « masquée ou maquillée » afin de paraître authentique.

#SécuritéInternet

VENDRE UN BIEN SUR INTERNET NOS CONSEILS

-  **CHOISISSEZ UN SITE RÉFÉRENCÉ**
en vérifiant le pourcentage de la commission prélevé, le coût des frais de port et éventuellement des frais d'insertion
-  **CRÉEZ UNE ADRESSE MAIL RÉSERVÉE**
uniquement à vos transactions en ligne, pour protéger vos données personnelles
-  **NE FAITES PAS APPARAÎTRE D'INFORMATIONS PERSONNELLES**
sur votre annonce ou sur les photos des produits que vous souhaitez vendre (adresse, numéro de téléphone...). Ces informations seraient rapidement référencées sur internet
-  **PRIVILÉGIEZ LES ÉCHANGES AVEC LES POTENTIELS ACHETEURS VIA LE SITE INTERNET**
plutôt que par mail. Gardez-en une trace
-  **PRIVILÉGIEZ UN MODE DE PAIEMENT ADAPTÉ AU TYPE DE TRANSACTION**
Paiement en espèces ou chèque certifié pour une transaction directe.
Paiement par CB ou Paypal via un site authentifié et sécurisé

EN CAS DE PROBLÈME, À MOINS D'AVOIR SOUSCRIT UNE ASSURANCE, LE SITE N'EST PAS CONSIDÉRÉ COMME RESPONSABLE. IL PEUT NÉANMOINS METTRE EN PLACE DES PROCÉDURES DE RÈGLEMENT À L'AMIABLE



Soyez vigilants sur les informations que vous communiquez !

Pour votre sécurité :

- Protégez votre ordinateur en installant un logiciel antivirus, un logiciel anti-espion et un pare-feu régulièrement mis à jour
- Sécurisez vos achats en ligne en réalisant vos achats uniquement sur des sites de confiance dont l'adresse, au moment de la transaction, commence par « https »
- Évitez les escroqueries en vous méfiant des gains trop faciles,



Surfez en toute liberté avec vos enfants

SÉCURISEZ L'ORDINATEUR

INSTALLEZ:

- un logiciel antivirus;
- un logiciel pare-feu;
- un anti-malware;
- un logiciel de protection ou de contrôle parental, en paramétrant le filtrage.

- des cadeaux, des bonnes affaires et des demandes d'argent
 - Méfiez-vous des demandes urgentes d'information personnelles, surtout lorsqu'elles contiennent des fautes d'orthographe
 - N'ouvrez pas les courriels si vous avez des doutes sur leur provenance
 - Ne cliquez pas sur les liens reçus par courriel surtout si on vous demande des coordonnées bancaires
- Si vous êtes victimes d'une escroquerie sur Internet :
- Appelez en priorité votre banque pour le signaler
 - Déposez une plainte à votre brigade de gendarmerie.



Surfez en toute liberté avec vos enfants

CONSEILS

- Apprenez à vos enfants à vous signaler tout contenu qui leur fait peur ou qu'ils ne comprennent pas.
- Pour signaler tout contenu choquant, violent, ou discriminatoire sur Internet, rendez-vous sur la plateforme PHAROS: www.internet-signalement.gouv.fr



APPLICATIONS CLONES COMMENT LES REPÉRER?

De quoi s'agit-il?

Version frauduleuse d'une application installant un logiciel espion dans votre smartphone pour récupérer vos données personnelles

- Vérifiez l'identité du développeur de l'application
- Regardez le nombre de téléchargements
- Lisez les commentaires et la description de l'application

Si vous êtes victime

Désinstallez immédiatement l'application frauduleuse et signalez-la à Google ou Apple via les stores



NON AU HARCÈLEMENT

Signaler une situation de harcèlement

Numéro d'appel national **3020**

Signaler une situation de cyberharcèlement

Numéro d'appel national **0800 200 000**



INFO ESCROQUERIES

Informations, conseils, assistance

Pour signaler un courriel ou un site internet d'escroqueries: www.internet-signalement.gouv.fr

0 805 805 817

Service & appel gratuits

du lundi au vendredi / 9h - 18h30



4, RUE DU CHEMIN VERT - 86340 FLEURÉ

FLORENT ENECHAULT

TERRASSEMENT - TRAVAUX PUBLICS

Tél. : 06 81 05 16 87 . Fax : 05 49 01 75 16

sarlsenechaultflorent@bbox.fr



sofams

Agencement Magasin

Mobilier Hôtelier et Résidence Loisir

Chaudronnerie

Nouveauté: Découpe Laser

www.sofams.com

Tél : 05.49.42.25.50

NUMÉROS UTILES ET D'URGENCE

Mairie	Du lundi au vendredi	13h30-17h30		05 49 42 60 15
Poste	Du lundi au vendredi	14h-16h30	Fermée le samedi	05 49 42 60 00
Bibliothèque	Mercredi Vendredi Samedi	14h-18h30 16h-18h30 10h-12h		05 49 45 07 24
École publique maternelle et primaire Yannick Dreux	Du lundi au vendredi Mercredi	8h50-15h45 8h50-12h	Fermée le mercredi a.m.	05 49 59 19 53
Garderie	Du lundi au vendredi	7h30-8h50 15h45-18h30	Fermée le mercredi a.m.	05 49 42 03 26
Déchèterie Nieuil-l'Espoir	Lundi Vendredi Samedi	9h-12h 14h-18h (été) 9h-12h et 14h-18h (été)	15h30-17h (hiver) 9h-12h et 14h-17h (hiver)	05 49 89 02 89
Conciliateur de justice	Perm. en mairie : La Villegieu-du-Clain : 1 ^{er} mardi du mois Gençay : 1 ^{er} mercredi Vivonne : 1 ^{er} jeudi		danielwanda@cegetel.net	06 32 50 11 45
Assistante sociale	Direction de l'Action Sociale Maison Départementale des Solidarités 41 Rue du Vercors 86240 Fontaine-le-Comte		CPoint@departement86.fr	05 49 00 51 30
Communauté de communes	Du lundi au jeudi Vendredi	8h30-12h / 13h30-17h30 Jusqu'à 17h		05 49 89 02 89



05 49 38 50 50

N°de garde médicale



0810 50 50 50

Dépannage Sorégies
(problèmes de réseaux
électriques et gaz)



05 49 61 16 90

Dépannage
Eaux de Vienne

Cartes de crédits perdues ou volées
0 892 705 705

Opposition chèquiers
0 892 683 208

Info escroqueries
0 811 020 217

